

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2012****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2012**

Conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de l'Union Financière Hannibal SICAV au 30 septembre 2012, comprenant le bilan, l'état de résultat ainsi que l'état de variation de l'actif net pour la période de neuf mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font ressortir un actif net de 2.259.246 dinars pour un capital social de 1.960.100 dinars et une valeur liquidative de 115,261 dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Financière Hannibal SICAV au 30 septembre 2012 conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Au 30 septembre 2012, le portefeuille titres représente 79,94% de l'actif. Toutefois, il y a lieu de signaler que ce taux a dépassé, au cours de certaines périodes du 3^{ème} trimestre 2012, le taux maximum de 80% tel que fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001. Il a atteint, le 24 juillet 2012, 82,41%.

Tunis, le 24 octobre 2012

**Le commissaire aux comptes :
Ali LAHMAR**

Bilan
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIF	Notes	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
PORTEFEUILLE TITRES	AC 1	1 828 504,331	2 856 429,327	2 803 818,924
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		790 123,073	1 680 473,500	1 657 053,655
Emprunts obligataires		1 038 381,258	1 072 216,602	1 038 938,585
Autres valeurs		0,000	103 739,225	107 826,684
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC 2	458 737,470	752 057,339	717 364,072
Placements monétaires		342 805,781	341 761,526	344 905,329
Disponibilités		115 931,689	410 295,813	372 458,743
Créances d'exploitation	AC 3	0,000	7 030,080	0,000
Créances d'exploitation		0,000	7 030,080	0,000
Autres actifs	AC 4	0,000	0,000	0,000
Autres actifs		0,000	0,000	0,000
TOTAL ACTIF		2 287 241,801	3 615 516,746	3 521 182,996
PASSIF		30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
Opérateurs créditeurs	PA 1	11 812,604	17 303,286	11 119,568
Créditeurs divers	PA 2	16 183,336	16 478,979	17 906,644
TOTAL PASSIF		27 995,940	33 782,265	29 026,212
Capital	CP 1	2 238 590,736	3 534 617,238	3 447 816,978
Capital en nominal	CP 2	1 960 100,000	3 258 400,000	3 113 600,000
Capital en début de période		3 113 600,000	3 631 400,000	3 631 400,000
Emission en nominal		93 900,000	375 300,000	375 300,000
		-1 247		
Rachat en nominal		400,000	-748 300,000	-893 100,000
Sommes non distribuables		278 490,736	276 217,238	334 216,978
Sommes non distribuables exercices antérieurs		334 216,978	449 849,719	449 849,719
Sommes non distribuables exercice en cours		-55 726,242	-173 632,481	-115 632,741
Sommes distribuables		20 655,125	47 117,243	44 339,806
Sommes distribuables exercices antérieurs		1,352	4,231	4,046
Sommes distribuables de l'exercice en cours		20 653,773	47 113,012	44 335,760
ACTIF NET		2 259 245,861	3 581 734,481	3 492 156,784
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 287 241,801	3 615 516,746	3 521 182,996

Etat de résultat
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Période du 01/07/12 au 30/09/12	Période du 01/01/12 au 30/09/12	Période du 01/07/11 au 30/09/11	Période du 01/01/11 au 30/09/11	Période du 01/01/11 au 31/12/11
Revenus du portefeuille titres	PR1					
a- Dividendes	PR 1-a	13 466,500	17 737,360	28 805,145	49 106,120	49 106,120
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1-b	13 652,381	40 239,073	13 952,143	41 430,031	55 126,990
c- Revenus des placements monétaires	PR 1-c	2 856,316	8 563,502	3 073,481	10 551,684	13 695,485
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		29 975,197	66 539,935	45 830,769	101 087,835	117 928,595
- Charges de gestion des placements	CH 1	-7 427,691	-26 133,059	-11 084,351	-33 140,949	-44 260,517
- Revenus Nets des placements		22 547,506	40 406,876	34 746,418	67 946,886	73 668,078
- Autres produits		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
- Autres charges	CH 2	-6 598,471	-19 274,839	-7 098,554	-20 141,803	-26 560,832
RESULTAT D'EXPLOITATION		15 949,035	21 132,037	27 647,864	47 805,083	47 107,246
Régularisation du résultat d'exploitation		-654,151	-478,264	-481,786	-692,071	-2 771,486
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		15 294,884	20 653,773	27 166,078	47 113,012	44 335,760
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		654,151	478,264	481,786	692,071	2 771,486
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-8 730,418	-412 788,667	30 665,430	-262 709,838	-263 641,973
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		10 237,710	528 810,702	41 445,923	122 433,093	196 446,407
Frais de négociation		-318,328	-5 127,437	-1 023,276	-2 393,395	-3 510,282
Résultat non distribuable		1 188,964	110 894,598	71 088,077	-142 670,140	-70 705,848
RESULTAT NET DE LA PERIODE		17 137,999	132 026,635	98 735,941	-94 865,057	-23 598,602

Etat de variation de l'actif net
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Période du 01/07/12 au 30/09/12	Période du 01/01/12 au 30/09/12	Période du 01/07/11 au 30/09/11	Période du 01/01/11 au 30/09/11	Période du 01/01/11 au 31/12/11
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES	17 137,999	132 026,635	98 735,941	-94 865,057	-23 598,602
OPERATION D'EXPLOITATION					
a- Résultat d'exploitation	15 949,035	21 132,037	27 647,864	47 805,083	47 107,246
b- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-8 730,418	-412 788,667	30 665,430	-262 709,838	-263 641,973
c- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	10 237,710	528 810,702	41 445,923	122 433,093	196 446,407
d- Frais de négociation de titres	-318,328	-5 127,437	-1 023,276	-2 393,395	-3 510,282
AN 2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES		-29 485,344	0,000	-66 757,896	-66 757,896
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-97 868,548	-1 335 452,214	-45 350,728	-410 234,485	-571 078,637
a- Souscriptions					
Capital	92 500,000	93 900,000	10 000,000	375 300,000	375 300,000
Régularisation des sommes non distribuables	14 578,609	14 780,193	566,974	25 709,681	25 709,681
Régularisation des sommes distribuables	813,621	828,941	94,626	7 412,575	7 412,575
b- Rachat					
Capital	-176 400,000	-1 247 400,000	-51 900,000	-748 300,000	-893 100,000
Régularisation des sommes non distribuables	-27 892,949	-181 401,033	-3 535,863	-56 672,022	-70 636,574
Régularisation des sommes distribuables	-1 467,829	-16 160,315	-576,465	-13 684,719	-15 764,319
VARIATION DE L'ACTIF NET	-80 730,549	-1 232 910,923	53 385,213	-571 857,438	-661 435,135
AN 4 - ACTIF NET					
a- en début de période	2 339 976,410	3 492 156,784	3 528 349,268	4 153 591,919	4 153 591,919
b- en fin de période	2 259 245,861	2 259 245,861	3 581 734,481	3 581 734,481	3 492 156,784
AN 5 - NOMBRE D'ACTIONES					
a- en début de période	20 440	31 136	33 003	36 314	36 314
b- en fin de période	19 601	19 601	32 584	32 584	31 136
VALEUR LIQUIDATIVE	115,261	115,261	109,923	109,923	112,158
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	2,71%	5,38%	11,18%	-2,88%	-0,20%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30/09/2012**

I – Référentiel d'élaboration des états financiers intermédiaires :

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30-09-2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à la valeur du marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur du marché soit le cours moyen pondéré à la date de clôture ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

Les états financiers intermédiaires de l'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV sont libellés en dinar tunisien.

AC 1 : Note sur le portefeuille titres

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeurs au 30/09/2012	% l'Actif
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>		<u>603 135,276</u>	<u>790 123,073</u>	<u>34,54%</u>
ARTES	5 000	36 797,600	47 005,000	2,06%
ATB	6 955	26 970,964	36 263,370	1,59%
ATL	16 000	38 830,490	80 448,000	3,52%
ATTIJARI BANK	6 170	109 963,468	99 127,220	4,33%
BIAT	1 150	52 237,839	73 604,600	3,22%
BT	5 300	25 144,457	66 244,700	2,90%
BTE (ADP)	1 000	22 948,335	27 788,000	1,21%
CARTHAGECEMENT	5 000	19 750,000	19 410,000	0,85%
ENNAKL	6 000	68 151,657	79 476,000	3,47%
MONOPRIX	3 201	26 327,642	93 017,859	4,07%
TAIR	56 000	106 933,584	97 384,000	4,26%
TPR	5 766	32 355,729	32 370,324	1,42%
UIB	2 000	36 723,511	37 984,000	1,66%
<u>Droits</u>		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,00%</u>
				0,00%
<u>Titres OPCVM</u>		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,00%</u>
				0,00%
<u>Obligations Privées</u>		<u>18 158,967</u>	<u>18 709,519</u>	<u>0,82%</u>
BHSUB07	300	18 158,967	18 709,519	0,82%
<u>Obligations BTA</u>		<u>989 693,000</u>	<u>1 019 671,739</u>	<u>44,58%</u>
<u>Ligne</u>				
BTA022015	250	251 550,000	260 563,698	11,39%
BTA022015	110	110 352,000	114 318,027	5,00%
BTA052022	50	48 860,000	49 956,438	2,18%
BTA072017	130	129 116,000	130 693,096	5,71%
BTA072017	200	198 240,000	200 666,302	8,77%
BTA102013	250	251 575,000	263 474,178	11,52%
TOTAL		1 610 987,243	1 828 504,331	79,94%

AC 2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Désignation	Date d'Acquisition	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeurs au 30/09/2012	% l'Actif
<u>BTCT</u>					
BTCT 190213 52S	28/02/2012	350	336 261,477	342 805,781	14,99%
Sous Total =			336 261,477	342 805,781	14,99%
Compte courant bancaire				115 931,689	5,07%
Total =				458 737,470	20,06%

PR 1 a - b : Note sur les revenus du portefeuille titres

Désignations	Période du 01/07/12 au 30/09/12	Période du 01/07/11 au 30/09/11
<u>Revenus des Actions et valeurs assimilées</u>	<u>13 466,500</u>	<u>28 805,145</u>
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>Revenu des obligations et valeurs assimilées</u>	<u>13 652,381</u>	<u>13 952,143</u>
Revenu des obligations Etat	13 488,839	13 343,817
Revenu des obligations privées	163,542	608,326
TOTAL	27 118,881	42 757,288

PR 1 - c : Note sur les revenus des placements monétaires

Désignations	Période du 01/07/12 au 30/09/12	Période du 01/07/11 au 30/09/11
Intérêts des bons de trésor	2 856,316	3 073,481
TOTAL	2 856,316	3 073,481

CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2011</u>	<u>3 447 816,978</u>	<u>3 447 816,978</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>93 900,000</u>	<u>93 900,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-1 247 400,000</u>	<u>-1 247 400,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>-55 726,242</u>	<u>-35 071,117</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	110 894,598	110 894,598
- Régularisation sommes non distribuables	-166 620,840	-166 620,840
- Sommes distribuables de la période		20 655,125
Montant fin de période au 30/09/2012	2 238 590,736	2 259 245,861

CP 2 : Note sur le capital

<u>Capital au 31/12/2011</u>	
* Montant	3 113 600,000
* Nombre de titres en circulation	31 136
* Nombre d'actionnaires	132
<u>Souscriptions Réalisées</u>	
* Volume	93 900,000
* Nombre de titres émis	939
<u>Rachats Effectués</u>	
* Volume	1 247 400,000
* Nombre de titres rachetés	12 474
<u>Capital au 30/09/2012</u>	
* Volume	1 960 100,000
* Nombre de titres en circulation	19 601
* Nombre d'actionnaires	89

Notes sur les autres actifs et les autres passifs

	Libelles	30/09/2012
<u>AC 3</u>	<u>Créances d'exploitation</u>	<u>0,000</u>
	Dividendes	0,000
<u>AC 4</u>	<u>Autres Actifs</u>	<u>0,000</u>
	RàS sur BTA	0,000
<u>PA 1</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>11 812,604</u>
	Frais du Gestionnaire	1 875,177
	Frais du Dépositaire	994,034
	Frais du Distributeur	8 943,393
<u>PA 2</u>	<u>Créditeurs divers</u>	<u>16 183,336</u>
	Etat retenue à la source	0,000
	Redevance CMF	187,350
	Charges à payer sur exercice antérieur	0,000
	Charges et produit en attente de régul.	0,000
	Budget des charges à payer sur exercice en cours	15 995,986
	<u>Charges à payer sur l'exercice 2012</u>	<u>22 400,000</u>
	Jetons de présence 2012	12 000,000
	Honoraire commissaires aux comptes	6 721,200
	Frais Assemblée	2 139,364
	Frais de publication au bulletin CMF	652,400
	Taxe revenant aux collectivités locales	619,452
	Frais Bancaires	80,240
	Ajustement des Charges Budgétisées sur Ex. Antérieur	187,344

Notes sur les charges de gestion

	Libelles	30/09/2012
<u>CH 1</u>	<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>26 133,059</u>
	Rémunération du Gestionnaire	9 365,178
	Rémunération du Dépositaire	1 676,805
	Rémunération du Distributeur	15 091,076
<u>CH 2</u>	<u>Autres charges</u>	<u>19 274,839</u>
	Redevance CMF	2 081,168
	Services bancaires et assimilés	418,572
	Charges diverses	5,700
	Impôts, taxes et versements assimilés	0,000
	Abonnement des charges budgétisées	16 769,399